



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération



Redevances du service public d'assainissement non collectif

Tarifs SUEZ actualisés au 1^{er} janvier 2023 :

Contrôle conception : _____	103,76 € TTC
Contrôle de bonne exécution des travaux : _____	143,16 € TTC
Contrôle de bon fonctionnement : _____	110,33 € TTC
Contrôle de bon fonctionnement en cas de vente : _____	157,60 € TTC
Contre-visite : _____	52,53 € TTC

Les redevances sont facturées sur une prochaine facture d'eau, après service rendu. Les opérations ponctuelles de contrôle, faites à la demande des usagers, ou de toute personne physique ou morale agissant pour leur compte, ainsi que celle faites à la demande d'un propriétaire vendeur dans le cadre de la vente de son immeuble, pourront donner lieu à une facturation séparée.